

# Le programme HUMADDICT

Pôle B - Unité de soins « Les Cyclades »

Dr Christian Netillard, Dr Elisabeth Cheraitia, médecins psychiatres.  
Pascale Tourneret, faisant fonction de cadre de santé.

Le programme d'éducation thérapeutique HUMADDICT est développé au sein de l'Unité de soins « Les Cyclades » du Centre hospitalier de Novillars, unité intersectorielle d'admission qui accueille des patients âgés de 18 à 65 ans en hospitalisation libre. Ces patients souffrent de syndromes anxio-dépressifs, de maladie bipolaire ou d'addictions (alcool et polytoxicomanies).

Le programme HUMADDICT a été autorisé par l'ARS de Franche-Comté en mai 2011.

Il est mis en œuvre par l'équipe pluridisciplinaire de l'unité des Cyclades, qui comprend des médecins psychiatres, un médecin généraliste, un médecin psychiatre addictologue, un psychologue, un cadre de santé et des infirmiers et aides-soignants, ainsi que par un pharmacien et un diététicien,

Il est composé de 4 modules décrits ci-dessous.

- Module « Troubles de l'humeur », cycle de 2 semaines, proposé tout au long de l'année: « psychotropes », « la maladie dépressive », « que faire face à la rechute »
- Module « Addictions », cycle de 2 semaines, proposé tout au long de l'année: « psychotropes », « alcool et dépendances », « conséquences physiques », « groupes d'échanges, partage d'expérience »
- Module « Bien-être » (depuis septembre 2013), cycle de 4 semaines: « diététique, équilibre alimentaire », « conséquences physiques des déséquilibres alimentaires », « activité physique et sportive » ( depuis mai 2017)
- Sevrage tabagique: séances individuelles et groupes de sensibilisation à l'arrêt du tabac.

La participation aux modules, aux différentes séances qui les composent, en individuel ou en collectif, est proposée en fonction du bilan éducatif partagé.

Les groupes sont ouverts et nous réévaluons chaque semaine en équipe les objectifs de chaque patient.

Le médecin traitant du patient est informé de sa participation aux séances d'éducation thérapeutique s'il le souhaite. Le pharmacien d'officine du patient est informé également avec l'accord du patient.

Un bilan est réalisé en fin de programme.